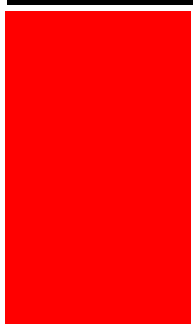


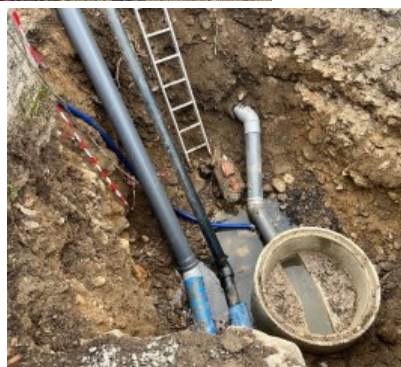
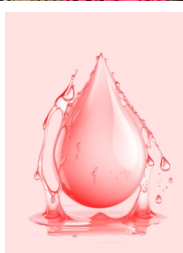
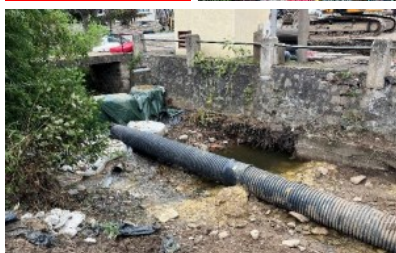
Les travaux d'assainissement de ces derniers mois ont été nécessaires pour supprimer toute pollution, toute infiltration dues à des rejets non contrôlés.



L'ASSAINISSEMENT un enjeu environnemental pour tous



Ces travaux, prioritaires pour garantir l'assainissement, ont marqué le début de la mise en œuvre du projet global de réhabilitation de l'entrée du bourg. Le revêtement de la route est refait, la réalisation de la voie douce va modifier les usages des piétons, cyclistes mais aussi des automobilistes.

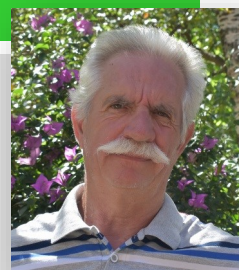


Ces travaux, maintenant non visibles, ont été importants tant par leur ampleur technique que par leur coût pour le budget municipal.

	Edito du Maire Municipalité	p. 2		Vie culturelle, associative	
				Journée du patrimoine. 11 novembre	p. 13
				Premier salon « Bien-être » à Auzon	p. 14
	Patrimoine : Porte du Bruguélet	p. 3		Halloween - Noël à Auzon	p. 15
				Soirée irlandaise - Randonnée des Galoupiots	p. 16
				2024 : une année réussie pour la pétanque	p. 17
				Association ADMR	p. 18
	Cadre de vie			Etat civil	p. 19
	Modernisation du réseau d'assainissement et autres travaux	p. 4 à 5		Informations pratiques	
	Renouvellement label Petite Cité de Caractère	p. 6		Gestion des chats	
	Source Sainte Vèrène	p. 7		DDEN	
	Porte de la collégiale	p. 8 et 9			
	Inauguration bâtiment remarquable	p. 10		Voix des Auzonnais	p. 20
	Activités à Auzon	p. 11		Atelier numérique - Coffre à histoires - Témoignage M. Baubet	
	Au conseil municipal	p. 12			

Au nom de l'équipe qui œuvre avec moi, je vous souhaite à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Si nos élus ne sont pas réunis régulièrement hors conseil, ceux-ci sont informés chaque semaine. Ils sont ainsi au courant et peuvent intervenir sur des décisions et travaux qui se réalisent dans notre village par mail, messages voire visioconférence. Les moyens modernes permettent à ceux-ci de participer à la vie communale.



**L'élus est le relais entre l'exécutif et les habitants.
Il doit être en mesure à tout moment de donner l'information qu'on lui demande sur sa commune, son quartier, son hameau.**

Ce moment que nous apprécions nous donne également l'occasion de rappeler toute notre gratitude aux forces vives de notre village : commerçants et artisans, chefs d'entreprises, agriculteurs. Nous remercions nos pompiers pour leur réactivité : ils travaillent parfois dans l'ombre.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les associations de la commune. Grâce à tous ces bénévoles, le tissu associatif contribue au dynamisme de notre village. C'est une synergie entre dévouement et investissement de temps, au service des autres, contribuant ainsi à l'intérêt collectif. Merci à vous.

Tous nos remerciements à nos agents communaux et administratifs qui contribuent au bon fonctionnement de notre village et de ses institutions.

Nous souhaitons à tous nos jeunes de bien grandir dans notre village. Nous avons la chance d'avoir une école primaire spacieuse et adaptée et un accueil périscolaire de qualité. C'est important pour l'avenir de notre commune.

Cette année a été une année difficile pour nos villageois perturbés par des travaux de grande ampleur, initiés depuis trois ans mais nécessaires. Notre réseau d'assainissement est montré du doigt par un rapport "Le schéma directeur d'assainissement" car vétuste et hors normes.

Nous avons profité de cette obligation pour revoir notre entrée de bourg afin de limiter la vitesse mais aussi de permettre aux habitants de se rendre au bourg en toute sécurité en empruntant une voie douce qui pourra être partagée par les cyclistes.

Depuis des années notre village s'inscrit dans une démarche éco-responsable notamment avec la création d'un verger urbain avec plus de 100 arbres fruitiers de variétés anciennes qui sont dispersés dans la commune et ses hameaux. Cette démarche continuera sur l'entrée de bourg où plusieurs espèces fruitières seront plantées d'ici le printemps le long de la voie douce à proximité du parking. La nature reprend peu à peu sa place dans notre espace paysager afin de contribuer de façon durable à gérer le ruissellement des eaux de pluie.

D'ici quelques mois notre place la Barreyre va être complètement remodelée dans le but de rendre les sols perméables et remettre le végétal en ce lieu afin de créer des espaces de fraîcheur. De nouveaux ponts vont être installés prochainement pour relier l'entrée de bourg au centre du village en empruntant la voie douce. Ces travaux de grande envergure ne sont pas sans conséquences sur la vie de nos villageois. Nous le déplorons et faisons pour le mieux pour minimiser l'impact sur nos administrés.

Beaucoup de travaux ont été réalisés sur notre village, la lecture de ce magazine vous permettra de les découvrir.

Je vous adresse donc à tous les vœux les plus chaleureux de santé de bonheur et de réussite dans notre commune.

Giovanni PILUDU

Tout d'abord je remercie ceux qui m'ont fait confiance pour devenir adjointe. J'espère que mon « regard féminin » permet une approche différenciée constructive au sein de l'exécutif. Le passage de simple conseillère à adjointe est très enrichissant pour mieux comprendre le fonctionnement d'une commune et mieux connaître son village. Ce que je mesure plus concrètement c'est l'implication que cela exige : une grande disponibilité en temps, une dimension humaine pas toujours facile à gérer pour répondre aux attentes des habitants et une prise de décisions, souvent rapide, dans des domaines très variés. Je suis consciente de l'importance de ces décisions et de l'impact que cela peut avoir sur l'évolution et la vie globale de la commune. Au sein du conseil municipal j'apprends avec les autres, je partage leur engagement.

Nadine Chateaufeuf

Second mandat pour moi, l'envie de m'investir, une proposition de M. le maire, bref me voilà adjoint. Alors adjoint c'est plus de responsabilités, plus de décisions, plus d'orientations à prendre, mais quel plaisir aussi ! Des rencontres, des échanges enrichissants, j'apprends tous les jours. J'essaie d'être un support pertinent et efficace à M. le maire et mes collègues dans les choix et prises de décisions.

Sylvain Thonat

Porte du Brugelet

Construite au XIII^e siècle, renforcée au XV^e siècle, la porte du Brugelet a traversé les siècles. La restauration de ce monument classé revêt une triple valeur : historique, culturelle et symbolique.



Quelles étaient les principales fragilités observées ?

La végétation invasive en particulier à l'intérieur du bâti, les infiltrations de l'eau, des pierres mal scellées, manquantes ou usées.

En quoi ont consisté les interventions de restauration ?

La première étape a visé à enlever la végétation environ 6 m³. Les maçonneries ont été renforcées par coulinage et rejointement. Des pierres ont été remplacées, consolidées ou ajoutées. L'étanchéité a été traitée, sur les couvrements des maçonnerie, par la réalisation d'un glacis et de pentes pour un écoulement efficace des eaux de pluie.



Quelles techniques ont été utilisées ?

Pour préserver l'identité de la porte, des techniques traditionnelles ont été utilisées avec notamment l'utilisation de la chaux. Un tel projet permet ainsi de faire vivre des savoir-faire ancestraux.

Quels experts ont suivi cette restauration ?

Le projet a été porté par le cabinet d'architecture de Laure Doniol et Benjamin Strub. Mme Borel, architecte des bâtiments de France, a apporté son expertise.



Comment s'est déroulé le suivi ?

Une réunion de chantier a été organisée chaque semaine. Chaque étape a été réalisée en concertation avec les architectes, l'équipe de l'entreprise Geneste et la municipalité.

En quoi a consisté le partenariat avec la fondation du patrimoine ?

Le fondement de la fondation est « Sauver, partager et transmettre ». C'est un projet que partage la municipalité. Ce partenariat a permis une collecte de dons privés, un soutien du club des mécènes de la fondation, une attribution sur les fonds propres de la fondation et la délivrance d'un label.

Quand sera ouvert le jardin attenant à la porte ?

Son aménagement a commencé en décembre lors d'une journée participative avec l'association « Auzon jardiner ». Un garde-corps sera installé pour sécuriser ce nouvel espace paysager ouvert au public.

Restauration 87 590€ HT

Etat (DRAC) 21 897 €

Département 19 708 €

Région 26 277 €

Commune 19 708 €

Fondation du patrimoine

Dons particuliers 6 740 €



Autrefois

Aujourd'hui



Comme l'a souligné Laurent Wauquiez lors de la remise des labels de la fondation du patrimoine, le travail effectué sur le patrimoine de la Haute-Loire au cours des années est un travail de passionnés et de fournis... « Il nécessite de trouver la tonalité juste pour passer d'un jardin à un espace fort. Il s'inscrit dans un temps long, à l'opposé de notre époque à court terme. Il permet au regard de chacun de s'habituer au beau, il permet d'être élevé avec de petites traces de beau. »

Notre porte du Brugelet continuera à transmettre ce beau aux générations futures.

Modernisation du réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement est maintenant modernisé à l'entrée du bourg. Les tranchées sont refermées et l'investissement réalisé n'est plus visible. Dans le projet de requalification de l'entrée du bourg, le coût de ces travaux dépasse la moitié du budget engagé.

M. GUINAND,
maître d'œuvre GEOLIS



REGARDS CROISES

M. PILUDU
maire

Les réseaux rénovés partent de la station d'épuration jusqu'à la place de la Barreyre. Tout l'assainissement a été repris pour plusieurs décennies.

Voici quelques données : 1200 m de réseaux renouvelés, reprise de 40 branchements, 350 m de réseau d'eaux pluviales, remplacement du déversoir d'orage en amont de la station de relevage, sans oublier trois traversées de l'Auzon avec suppression de seuil.

Les travaux ont permis d'éliminer toutes les eaux parasites : les eaux usées rejetées dans la nature et les eaux de pluie inutiles dans les canalisations. La station est ainsi moins surchargée. Cela contribue à préserver l'environnement.

Le chantier s'est bien déroulé avec une météo favorable. Les traversées du ruisseau ont nécessité des précautions : éviter la propagation de la renouée, laisser les sédiments sur place. Le partenariat avec la police des eaux a été continu.

La circulation a été un facteur qui a impacté le déroulement des travaux. L'alternance en a rallongé la durée. Les ouvriers se sont sentis plusieurs fois en situation de danger. Certains conducteurs n'ont pas respecté la signalisation.

Pour qu'un chantier se déroule bien, il est nécessaire d'avoir une bonne coordination entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les entreprises. A Auzon cela a été le cas. Les élus sont très impliqués, ils ont de grosses attentes sur ce projet. Tout au long ils se sont montrés pragmatiques et réactifs car présents sur le chantier ce qui n'est pas toujours le cas.

Quels sont les réseaux concernés par le projet ?

En quelques chiffres pouvez-vous nous expliquer l'importance des travaux ?

Quels sont les points d'amélioration apportés ?

Avez-vous rencontré des difficultés techniques lors des travaux ?

Cette départementale est un axe important de circulation : est-ce que cela a eu un impact sur les travaux ?

Comment s'est déroulé le suivi du chantier avec les entreprises, les élus et les riverains ?

La mairie a suivi la programmation définie par le schéma directeur d'assainissement. Son diagnostic a ciblé l'entrée du bourg comme première priorité.

Le schéma directeur en assainissement a révélé d'autres quartiers du village à réhabiliter. Il faudra plusieurs années pour changer les canalisations dégradées avec pour chaque site des problématiques spécifiques.

En effet ces travaux vont permettre de prolonger son usage, d'économiser les moteurs et l'énergie électrique utilisée.

Il était très important de respecter la vie du ruisseau. La suppression des seuils, préconisée par la police des eaux, permet de redonner le caractère sauvage du ruisseau. Il nous faudra être vigilants pour ne pas disperser les plantes invasives.

Malgré l'impact négatif ressenti par la population, nous avons toujours ouvert la circulation. Cela nous a généré un délai supplémentaire par rapport au planning initial. La municipalité a cherché constamment des solutions pour faciliter l'accès au village.

Nous nous sommes attachés à avoir une bonne coordination sur le chantier entre le maître d'œuvre et les entreprises. En permanence en relation avec les riverains, nous avons relayé leurs demandes qui ont été prises en compte dans les travaux. Un tel chantier demande une adaptation continue.

Autre assainissement : lagunage de Rizolles

Complètement saturé, un curage du lagunage s'avère nécessaire. Ce projet est mené en collaboration avec le cabinet d'étude INGE 43

Coût estimatif 50 000 €, entièrement pris en charge par la commune.

Prochains travaux d'assainissement

L'assainissement sera remis à neuf sur le chemin du Béal, la place de la Barreyre et la Petite Barreyre. Les travaux seront coordonnés entre la dépose des ponts et l'accès sur le chemin du Béal.

Grâce aux travaux, la station d'épuration qui assainit les eaux usées urbaines avant leur rejet dans les cours d'eau sera moins sollicitée. Elle pourra ainsi avoir une durée plus importante.

D'autres gestes au quotidien favorisent son fonctionnement car des produits sont interdits, perturbent le fonctionnement des installations ou ne peuvent pas être éliminés par la station d'épuration.

Produits interdits : eaux pluviales, contenu des fosses étanches, effluent des fosses septiques, ordures ménagères, lingettes, serviettes hygiéniques, ordures ménagères, liquides corrosifs notamment tous les carburants, tout corps solide.

Produits perturbateurs : épluchures, restes de repas, substances chimiques, médicaments (rapporter à la pharmacie), huiles et graisses, tout objet solide...

Durant les six premiers mois de cette année 2025, les travaux vont se poursuivre pour réhabiliter l'entrée du bourg et la place de la Barreyre. L'assainissement étant réalisé, l'aménagement de surface va pouvoir être effectué.

Zone de retournement à Auzon

Avec la requalification de la place de la Barreyre, les véhicules longs (cars, grumiers ...) ne pourront plus effectuer un demi-tour à cet endroit. Deux nouveaux retournements sont aménagés : le carrefour Chambon qui sera partiellement restructuré et le carrefour devant l'entreprise Barbier dont l'îlot central avec la départementale a été réduit sur deux angles.

Ponts sur l'Auzon

En février le pont devant le monument aux morts sera déposé. Le temps de séchage des culées nécessitera 5 à 6 semaines. Pendant cette période l'accès de l'autre côté du ruisseau s'effectuera par le pont de la Barreyre. Dès que ce premier pont sera installé, le même processus en mars se déroulera avec l'autre pont.



Des tranchées profondes pour enfouir l'assainissement



Une chaussée rénovée au-dessus de l'assainissement

Espace paysager

Plusieurs espaces paysagers vont redessiner l'entrée du bourg. Placés entre la route départementale et le cheminement piétonnier, ils sécuriseront la voie douce. Pour permettre l'arrêt temporaire d'un poids lourd devant l'entreprise Barbier, cet espace de verdure a été supprimé sur une longueur de 15 mètres.

Des mails d'arbres fruitiers vont border le cheminement piétonnier pour apporter de la fraîcheur. Le choix s'est porté sur des variétés anciennes, une façon de redonner vie aux variétés nationales. Pour information le catalogue des producteurs comportait 580 variétés et seulement 13 en 1993 au profit de fruits de source américaine. Ces arbres permettront la rétention dans le sol de 25 % des eaux pluviales. Et surtout, pour les passants, il suffira de tendre la main pour déguster les fruits.

Aménagement la Petite Barreyre

Les travaux d'aménagements seront réalisés dans l'espace de la Petite Barreyre par nos employés en liaison directe avec les résidents de ce quartier.

Jun 2024 une commission de Petites Cités de Caractère a évalué les actions réalisées depuis la labellisation de 2018. Une quarantaine de critères a été mesurée ainsi que le futur programme pluriannuel envisagé par la commune pour répondre à la démarche préconisée.

La labellisation a été reconduite avec succès.

RENOUVELLEMENT LABEL « Petites Cités de Caractère »

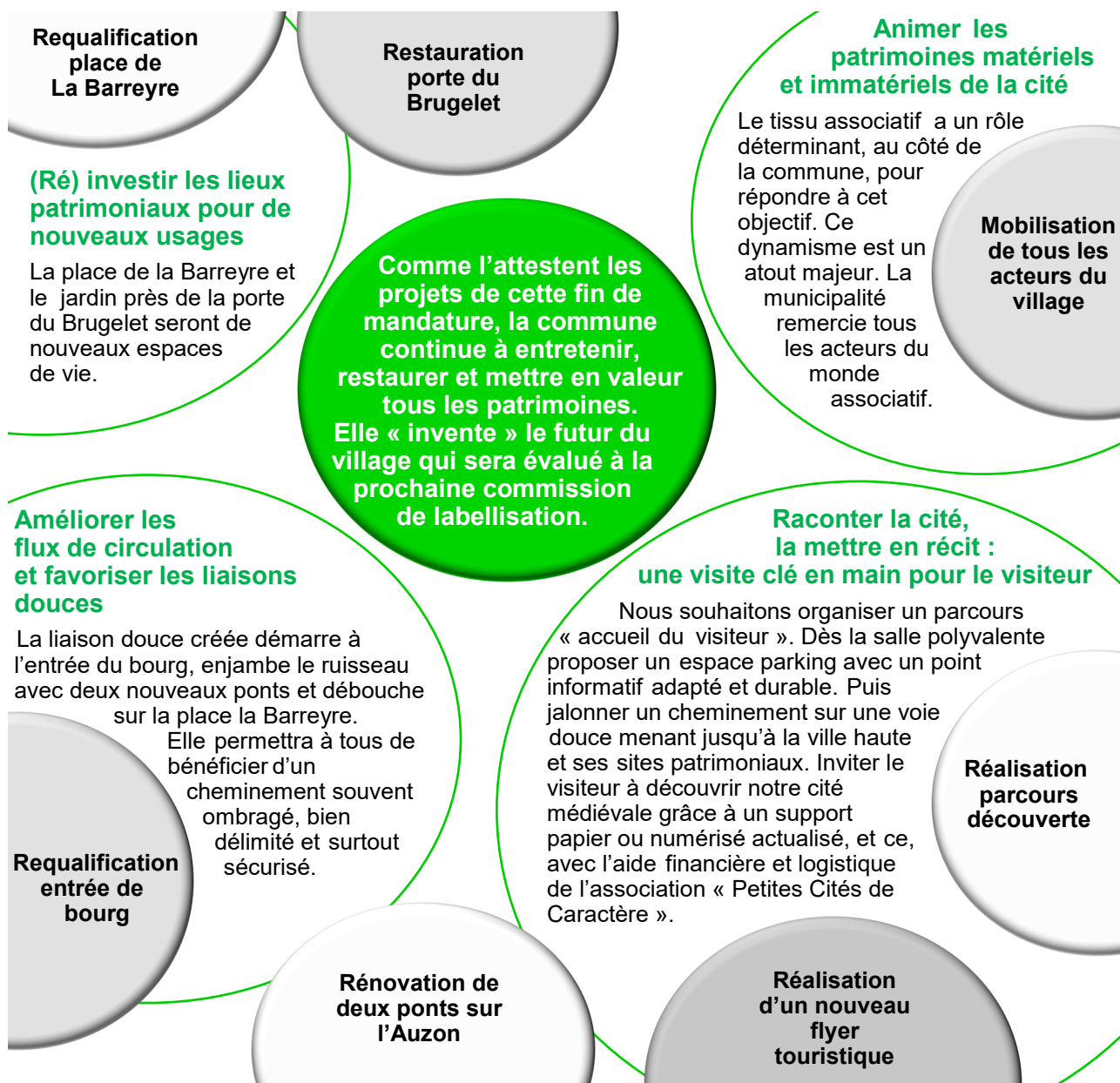
Ce label Petite Cité de Caractère vise un processus d'accompagnement pour aider la municipalité à développer la commune dans le respect du patrimoine et lui conférer une marque touristique de qualité et attractive. Il engage la municipalité à appréhender la commune dans sa globalité comme un objet patrimonial à *réinventer* afin de répondre aux évolutions. Il pose comme préalable que notre village est un lieu de vie contemporaine, avec ses habitants et une vie économique qui n'est pas que touristique.

Au niveau du projet touristique, nous souhaitons, à côté des points d'intérêts patrimoniaux, proposer la découverte de l'ensemble de la cité. L'idée est

d'amener le visiteur à connaître l'histoire de notre village tout en effectuant une flânerie qui le conduit aux éléments patrimoniaux remarquables.

Cette déambulation pour raconter notre cité reste d'abord le résultat d'un travail conduit sur le cadre de vie pour les habitants et les usagers réguliers de la cité, proposé ensuite aux touristes.

La liste des critères évalués du label serait trop longue à énumérer. Citons par exemple la transformation de l'éclairage public dans le respect des normes environnementales, l'enfouissement des réseaux, la suppression des friches urbaines, « des points noirs » ou pour terminer l'encouragement à la réhabilitation du bâti privé.



Source Sainte Vèrène



La fontaine Sainte Vèrène, citée dans un acte sur parchemin daté du 13 août 1370, était l'objet d'un culte : les habitants s'y rendaient pour demander la guérison des maux d'yeux. Quelle est cette sainte qui a donné son nom à la source ?

Sainte Vèrène a vécu une vie assez mouvementée et pleine d'aventures. Vers le milieu du 3^{ème} siècle, elle avait été confiée à la garde de l'évêque de Thèbes qui fut martyrisé lors des persécutions des chrétiens. Elle parvint à s'échapper, traversa la Méditerranée jusqu'à Milan. Puis elle entreprit un long pèlerinage à travers les Alpes et la Suisse. Dans ce dernier pays, Vèrène prit la résolution de passer le reste de son existence à mener une vie de recluse et elle s'installa dans une caverne. Elle recevait beaucoup de visiteurs qui l'admiraient et pouvaient découvrir sa magnifique chevelure. Elle se rendit compte que beaucoup avaient des cheveux mal soignés, infestés de poux. Elle s'appliqua à démontrer que la propreté devait aller de pair avec la piété et elle enseigna aux femmes l'hygiène de la chevelure. Elle alla même dans les

Le culte de l'eau, aussi vieux que l'humanité, n'était pas ignoré du temps de nos ancêtres. Ils vénéraient les fontaines de même que les pierres et les arbres parce qu'ils leur attribuaient des vertus mystérieuses et qu'ils tenaient à se les rendre favorables.

Cette dévotion s'est transformée sous l'influence du christianisme qui ne renverra pas les idoles sans se substituer à elles. Les pratiques populaires étaient trop ancrées dans les esprits pour être totalement supprimées.

C'est ainsi que les fontaines saintes ont gardé leurs fidèles.

taudis pour laver de ses propres mains les têtes. Devant son influence, le gouvernement romain la fit jeter en prison en attendant son exécution car Vèrène ne voulait pas renoncer à ses croyances. Mais le gouverneur tomba malade, les médecins étaient impuissants. Vèrène se mit en prières et obtint la guérison du chef romain qui la libéra. Elle retourna dans sa caverne où elle mourut. Sainte Vèrène est représentée avec une cruche et un peigne, symbole de ses activités charitables auprès des pauvres et des malades qu'elle lavait et épouillait. Aucun texte ne permet d'affirmer qu'à Auzon on invoquait Sainte Vèrène comme patronne des coiffeurs. Notre « fontaine sainte » n'est aujourd'hui qu'une simple source qui, autrefois, était invoquée pour les ophtalmologies et aussi pour la protection des salons de coiffure.

La commune a commencé à mettre en valeur l'espace Vèrène, chargé d'histoire et de croyances. Pour comprendre son évolution, à nous de « lire » les vestiges encore présents et de scénariser leur présence.

Dans le village, l'eau était rare et les sources tenaient un rôle important. Les aménagements découverts sur le site montrent l'importance dont bénéficiait cette source autrefois.

Il y a seulement cinquante ans, prés et jardins se trouvaient sur la côte de la source. Le Gaudarel se traversait par un passage à gué. Pour pouvoir bénéficier de la source du côté du village un canal et un aqueduc ont été construits pour rendre accessible l'eau au plus près du bourg.

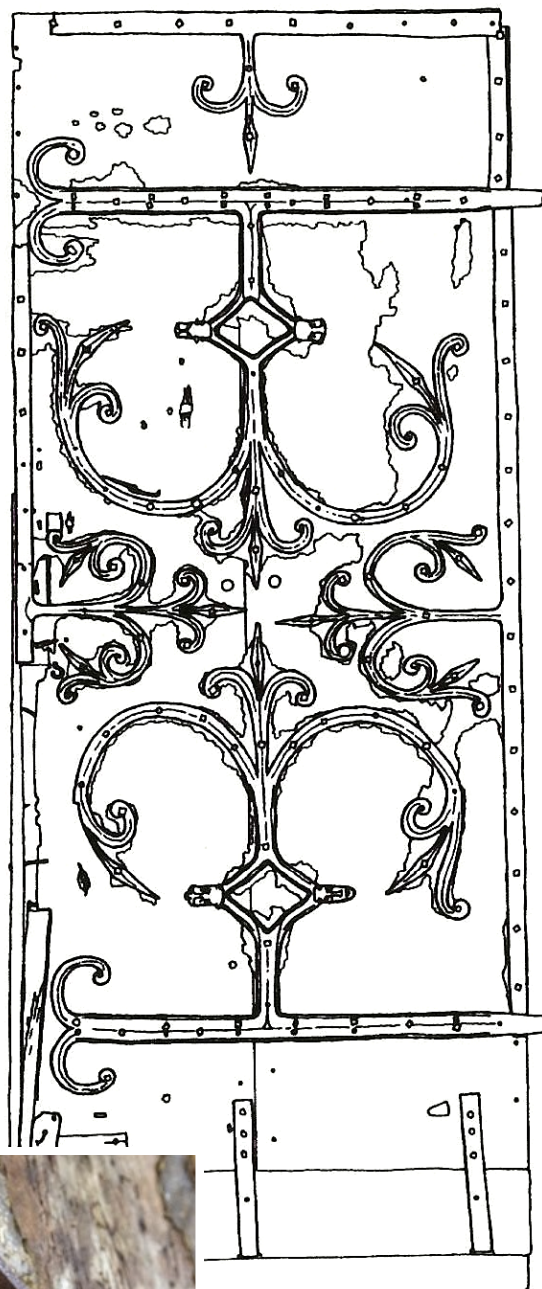
Lors de nos recherches, nous avons découvert un canal bâti avec le fond dallé en pierres ou taillé dans le rocher. Dans celui-ci se trouve un tuyau en fonte qui sert encore à apporter l'eau à la fontaine le long de la départementale. Un caniveau couvert de grosses pierres plates permettait d'acheminer l'eau. Il ne reste que quatre pierres plates, les autres étant dispersées dans le village. Sur l'aqueduc, le canal était couvert de lauzes, aujourd'hui disparues, certainement jetées dans le Gaudarel. Le fait de couvrir le canal permettait d'éviter les éboulements de terre et limitait l'évaporation de l'eau. Cette solution n'empêchait pas la terre et les racines de passer à travers les joints de pierres. Nous avons trouvé des vestiges de tuyaux en terre cuite émaillés à l'intérieur du canal. Cette évolution technique permettait certainement d'avoir une eau propre.

La présence de briques Sabatier de la tuilerie de Chappes, entreprise en 1878, montre un aménagement au 19^{ème} siècle. En effet, à cette époque, on pouvait produire en série des tuyaux de plus grande longueur facilitant l'arrivée de l'eau. Les briques servent à caler le tuyau en fonte.

Progressivement, l'accès à la source sera sécurisée avec la présentation des vestiges.



Porte de la collégiale



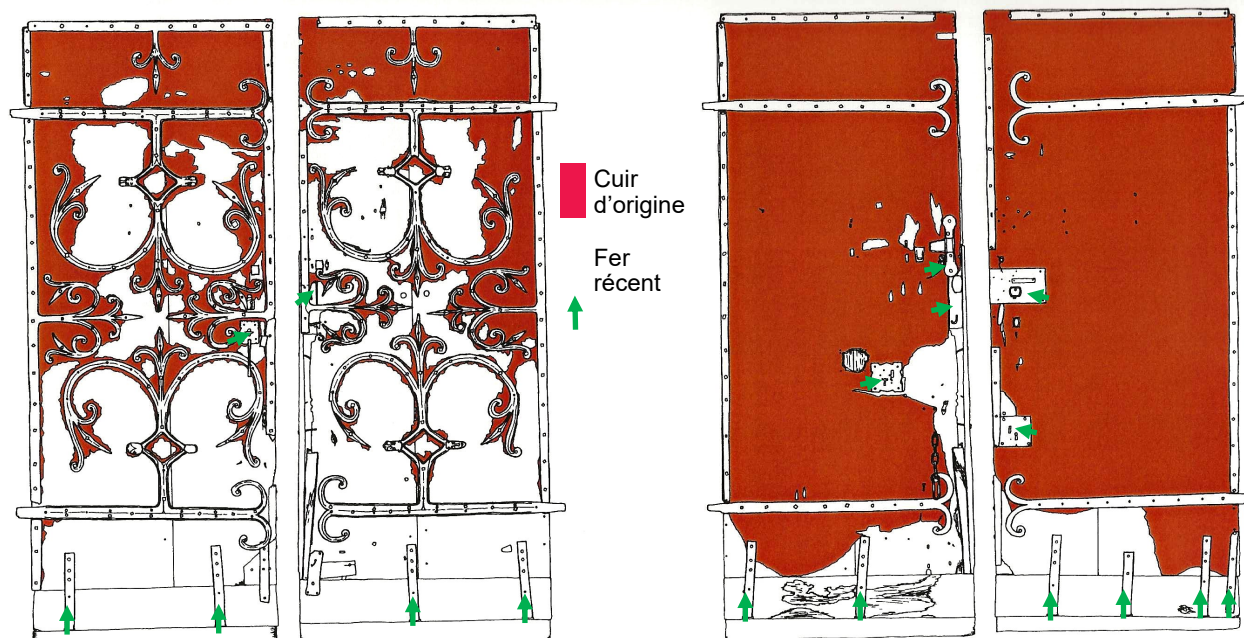
Dans les motifs on voit la présence de têtes de dragons et une tête humaine.



Au premier plan, les clous pyramidaux et carrés à facettes sont probablement d'origine

Les clous, difficiles à dater, témoignent des épisodes de la vie de la porte. La porte romane présente plusieurs sortes de clous car la détérioration du bois a conduit à différentes réparations.

Les clous ont donc été changés, remplacés, à toutes les époques depuis le XII^{ème} siècle. La grande disparité dans les formes montrent qu'il reste la possibilité de retrouver des clous d'origine. Si tous les clous avaient été identiques on aurait pu supposer qu'il s'agissait d'une restauration et donc que rien n'était d'origine.



Le revêtement de la porte par une peau sur les deux faces est très particulier. Cette décoration est rare.

Le cuir est très dégradé sur la face extérieure de la porte. Il est recouvert d'une épaisse croûte empêchant de distinguer l'épiderme de la peau. Seules les parties hautes présentent une séquence complète (cuir, épiderme, préparation, couleur).

Les premiers tests de surface ont montré l'existence d'une couche colorée monochrome sur toute la surface du cuir. Cette peinture-teinture rouge vermillon est de très bel effet.

La porte du XII^{ème} siècle de la collégiale est un témoin très rare des portes romanes doublées de cuir sous pentures en fer forgé. La présence du porche sud a certainement permis sa protection vis-à-vis des intempéries et du soleil. Son unicité en fait un témoin tout particulier de l'art roman en Auvergne.

Le bois

Bien que dégradés en surface les bois de la porte sont en bon état de conservation comme l'atteste leur grande dureté.

Chaque vantail est constitué de deux planches. L'épaisseur importante des planches (environ 45 mm) confère une bonne résistance mécanique à l'ensemble. L'essence utilisée est du peuplier.

La porte de la collégiale est constituée essentiellement de son bois d'origine. Seules deux pièces de bois plus récentes ont été ajoutées en bas, fixées par les ferrures.



En montant les marches donnant accès à la porte de la collégiale, prenez le temps de regarder ces inscriptions médiévales gravées.



Inauguration bâtiment remarquable

Depuis toujours la municipalité travaille au devenir des bâtiments communaux anciens. Elle vise à la fois leur amélioration technique et leur valorisation attractive. L'inauguration du bâtiment remarquable a permis de souligner son potentiel après la requalification.



Les obstacles ont été nombreux, techniques, logistiques, administratifs. Les bénévoles ont dû acquérir en continu de nouvelles compétences. Deux emplois ont été créés pour venir épauler efficacement l'équipe. Le projet associatif doit constamment innover, communiquer, trouver un juste équilibre entre les charges et des prix corrects. Elle remercie les producteurs qui ont cru en eux et tous les bénévoles qui ont œuvré depuis le départ. « L'épicerie est ouverte tous les jours, ajoute-t-elle, mais il faudrait plus de bénévoles pour mieux répartir la charge de travail. » Jean-Paul Pastourel explique que la communauté de communes a effectivement apporté son aide à ce beau projet qui nécessite de la rigueur pour respecter les normes alimentaires.

Camille raconte son expérience au Café des Simples

J'aime beaucoup ce lieu. Il présente de nombreux avantages avec son jardin, le parking juste en dessous. Il n'est certes pas au centre du village mais son emplacement est une belle porte, un lien entre le bas et le vieux village. C'est un lieu idéal pour organiser des concerts. Les personnes trouvent le site très joli avec la porte du Brugelet et les arcades en arrière-plan. C'est une bonne idée d'avoir proposé deux activités dans le bâtiment. Elles sont complémentaires. Cela fonctionne bien ensemble. Le quartier est devenu un lieu de vie. Progressivement j'essaie d'aménager les espaces. Après la restauration de la porte du Brugelet, j'aménagerai un petit jardin des simples juste en dessous. Cela donnera encore plus d'identité à cet espace.

Le maire, Giovanni Piludu, énumère les différentes aides obtenues pour financer les travaux. Il souligne l'importance des activités actuelles du bâtiment pour le village : l'épicerie associative et le Café des Simples. « C'est un trait d'union entre le bourg ancien et la ville du bas. Il est au cœur d'un projet plus global pour revitaliser le quartier, projet initié par le maire précédent Jean-Louis Legros. Il a commencé par l'aménagement de la place du Millénaire, la requalification du bâtiment, la création d'un accès PMR après l'enlèvement d'un garage. La mise en valeur du quartier n'est pas terminée comme le montrent les échafaudages autour de la porte du Brugelet. » Il remercie tous les bénévoles de l'association « Auzon ensemble » pour leur engagement dans ce commerce de proximité, essentiel pour la vie du village. Maryse Font, présidente de cette association, poursuit en relatant les différentes étapes de ce projet, né de la volonté de redonner une épicerie au village après trois années sans ce commerce.

Nicole Chassin, conseillère départementale, a rappelé que ce bâtiment a hébergé autrefois la perception et la poste. Elle salue le changement positif d'activité.

Le sénateur, Olivier Cigolotti, a remercié l'action de la municipalité pour avoir permis une nouvelle vie au bâtiment. Il a souligné que tout projet structurant du territoire favorise son attractivité.

Le sous-préfet, Emmanuel Fevre, conclut les discours officiels en reprenant l'image du trait d'union proposée par le maire. « Vous avez parlé de trait d'union entre la ville fortifiée et la ville basse. Moi je vois aussi un trait d'union entre les élus et les bénévoles afin de faire vivre le monde rural. » Une dégustation à partir de produits de l'épicerie a clôturé l'inauguration.

«L'épicerie fait peau neuve»

L'association remercie vivement la mairie pour les travaux importants de rénovation : réorganisation des pièces, électricité, peinture... L'espace de vente s'est agrandi et les produits sont présentés désormais sur de très belles étagères, fabriquées par M. Chapelat que nous remercions également. Les salariés et les bénévoles sont ravis de donner de leur temps dans un espace aussi agréable. *Les habitants nous ont fait beaucoup de compliments sur le résultat, dit Sylvie. Ils ont encore plus de plaisir à venir faire leurs courses. C'est un lieu de convivialité, ajoute Christine, où l'on ne vient pas uniquement faire les courses. On parle de tout, de nos soucis, du temps qu'il fait. Quel plaisir, cet été, de voir les yeux émerveillés des touristes qui ne s'attendaient pas à trouver une aussi belle épicerie dans un village médiéval...* Venez découvrir nos produits locaux. Si vous le souhaitez vous pouvez adhérer à l'association ou consolider notre équipe de bénévoles.

Activités à Auzon

ETAF BONJEAN ALEXIS



Jeune papa d'un petit garçon, originaire d'Auzon, je me suis installé en 2013 en tant qu'entrepreneur de travaux forestiers. Je suis spécialisé dans le débardage et le bûcheronnage.

En 2021, mon offre s'est diversifiée dans les travaux agricoles, pour ensuite investir dans une épareuse. Ainsi je peux travailler pour les collectivités, les agriculteurs et les particuliers.

Depuis peu, l'entreprise réalise aussi les préparations de sols forestiers pour les plantations et tous autres travaux nécessitant une pelleteuse.

tel : 06 50 35 81 51

CHRISTOPHE CORNAIRE

Depuis le 1^{er} Janvier 1994 je travaille dans l'activité agricole, je fais de l'ensilage et du battage.

En parallèle je gère une exploitation agricole de 50 hectares avec quelques vaches allaitantes.

Mon père s'était acheté sa première moissonneuse batteuse en 1966. Il a exercé jusqu'en 1996. En 1994 j'ai trouvé tout à fait naturel de prendre sa suite. Il m'a accompagné pendant 2 ans puis a pris sa retraite.

tel : 06 81 59 36 66



Quelques décisions prises au conseil municipal



Le programme « Petites villes de demain » se termine en 2026.

En 2020, notre commune s'est engagée dans le programme de l'Etat « Petites villes de demain ». Le conseil municipal a choisi la requalification de l'entrée du bourg tout en mettant aux normes l'assainissement. A l'automne 2024, il a affirmé la tranche optionnelle pour la requalification de la place de la Barreyre : renaturation d'une place centrale et commerciale, mise en œuvre d'une esplanade pour participer à la revitalisation du centre-bourg, amélioration de l'attractivité et le respect de la biodiversité pour appuyer le dossier de labellisation. Différentes subventions sont sollicitées : DETR, LEADER, fond vert...



La traversée de Lugeac

Depuis des années, les riverains se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes et aussi du manque de passage piétons sur la départementale qui traverse Lugeac. Le département a été une nouvelle fois sollicité. En accord avec la commune il a donné son accord de principe pour qualifier la partie de la route départementale qui traverse Lugeac en agglomération. Cela nous permettra de créer trois passages piétons et l'aménagement d'un sentier piétonnier sur la partie droite de la route en direction du pont. Les travaux seront réalisés pour la partie marquage par Servanet. La partie sentier piétonnier sera réalisée avec les employés communaux avec la bienveillance de M. Barthomeuf et M. Friteyre du département. *Coût estimatif entièrement supporté par la commune : environ 10 000 €.*



Travaux de voirie

Les Granges: La route départementale jusqu'en haut du village a été refaite en intégrant deux petites ruelles et une placette.

Coûts des travaux : 49 466,45 € TTC

Aide du département avec le CAP43 25 154 € Charge commune : 24 312,45 €

Rizolles et deux ruelles route de Saint Martin : Nous avons repris entièrement ces ruelles et leurs réseaux. Les travaux dans le bourg de Rizolles Haut sont en cours de réalisation par l'entreprise Chaleil

Coût pris en charge par le budget communal : travaux 19 748 €, assainissement 15 963,40 €



Le mur du cimetière

Le mur du cimetière du bas sur sa partie sud a été refait sur 25 mètres de long par l'entreprise Pescador

Coûts des travaux 20 067 € TTC, entièrement à la charge la commune



Poursuite passage en leds de l'éclairage public. 43 points lumineux ont été modifiés du haut d'Auzon côté nord jusqu'à la route de Saint Martin d'Ollières.

L'entreprise SPIE qui s'occupe également de l'entretien de nos réseaux a réalisé les travaux.

Coûts des travaux 38 138,17 € TTC, à la charge de la commune 20 975,99 €



Amélioration énergétique du groupe scolaire

Au niveau de la communauté de communes, une étude énergétique et fonctionnelle de bâtiments scolaires et crèches a été proposée. Notre commune s'est inscrite pour le groupe scolaire dans cette étude bénéficiant d'une aide financière importante. Les objectifs sont multiples : améliorer la performance technique et énergétique des bâtiments, optimiser la fonctionnalité des lieux en fonction des besoins. Plusieurs scénarios ont été présentés.

L'équipe municipale a choisi l'option essentiellement énergétique pour une espérance de gain sur la consommation énergétique de 65 %. Les modifications validées sont :

- Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur
- Auto consommation partielle avec panneaux solaires
- Recharge en laine de roche des combles
- Isolation par l'extérieur et changement des fenêtres de l'appartement
- Changement des menuiseries et installation des volets occultants sur les classes supérieures côté ouest
- Végétalisation en pied de mur la façade ouest
- Installation d'une ventilation double flux obligatoire
- Changement du velux dans la cuisine

Ce projet, d'un montant de 363 560 € HT ne se concrétisera que si nous obtenons des financements supplémentaires pour les autres projets engagés, à savoir entrée du bourg et place de la Barreyre.

Journée du patrimoine

En 1984, Jack Lang, alors ministre de la culture, initie la Journée du Patrimoine. Dès 1985 cette création française est devenue un événement européen. Plus de 70 000 événements sont organisés à cette occasion à travers toute l'Europe avec 20 millions de visiteurs attendus. Le 12 septembre, notre village a proposé un beau programme de découverte de son patrimoine mais une pluie incessante a empêché son bon déroulement.

Un programme varié pour visiter le village

Musée Vespa et
Ecomusée
Exposition « Au fumoir »
Château ouvert
Visites guidées du village
Visites commentées de
la collégiale
Visite avec une guide
conférencière



La fondation du Patrimoine avait choisi de venir à Auzon pour soutenir le partenariat visant la réhabilitation de la porte du Brugelet. Plusieurs visiteurs ont interrogé ses bénévoles pour s'informer sur l'aide de la fondation qui peut s'adresser aux collectivités, particuliers et associations. Quant aux dons, il a été rappelé qu'ils sont déductibles à hauteur de 66 % de l'impôt. La déléguée départementale a conclu de façon fataliste : « A l'équinoxe, les marées sont plus importantes, le risque de mauvais temps plus fort. Le choix de cette date fait que souvent les journées du patrimoine n'ont pas une météo favorable. »

Bravant le mauvais temps et munie de parapluies, une douzaine de visiteurs a rejoint la guide conférencière sous la halle. Ils ont découvert « Auzon et ses fortifications » en visitant le château, la porte défensive du Brugelet et le chemin de ronde. Un verre de l'amitié a clos cette journée à l'abri du toit protecteur de la halle.

11 novembre : jour de mémoire

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Que signifie le 11 novembre ?

Tous les 11 novembre, le jour du Souvenir commémore la fin de la Première Guerre mondiale en 1918. En effet, le 11 novembre 1918, à 11 heures du matin, les canons du front occidental se taisent après plus de quatre ans de guerre ininterrompue. Les Allemands demandent un armistice. Mais ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie du conflit est définitivement actée. Depuis une loi de février 2012, ce ne sont plus juste les morts de la Première guerre mondiale mais « tous les morts pour la France », des conflits anciens comme actuels, qui sont honorés le 11 novembre.

Cérémonie à Auzon

La cérémonie s'est effectuée au monument aux morts du cimetière, les travaux ne permettant pas l'accès du monument à l'entrée du village. Cette commémoration de la mémoire a réuni une assemblée importante : pompiers, porte-drapeaux anciens combattants, élus, Espérance auzonnaise, habitants. Le dépôt d'une gerbe, geste instauré par une loi du 8 novembre 1920, a symboliquement marqué le respect de la nation envers ceux qui ont donné leur vie pour la France. Dans le discours officiel lu par le maire, il est rappelé l'importance d'honorer la mémoire de tous les combattants pour la liberté alors que la tragédie de la guerre a fait son retour en Europe.

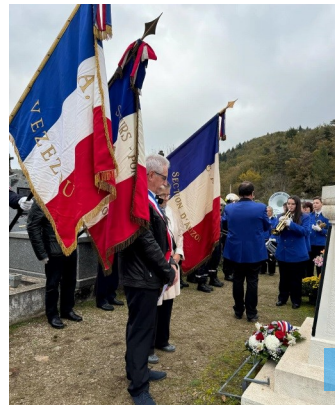


1918

Armistice signé à Rethondes
le 11 novembre 1918

Le 11 novembre
1920

pour la première
fois, un hommage
est rendu à un
soldat inconnu
mort pendant la
Grande guerre.



2024

Premier salon « bien-être » à Auzon

Dimanche 8 octobre, un salon du « bien-être » a été organisé à la salle polyvalente d'Auzon. Cela a été une belle opportunité pour découvrir cette proposition nouvelle pour moi et inédite dans notre village.

Lorsque j'entre dans la salle polyvalente, je suis accueillie par les organisatrices souriantes. L'accès est gratuit. Dans la salle de réunion se déroule une conférence. L'espace bar est occupé par des personnes finissant leur repas. Toute la salle polyvalente est occupée par les exposants, même l'estrade a été enlevée. La première surprise est le calme : pas de musique, seul le bruissement de nombreuses conversations. Très vite j'assiste à une première conférence. Malgré l'accompagnement bienveillant de l'animatrice, mon esprit est resté connecté aux bruits feutrés de la grande salle. Curieuse je déambule au milieu de tous les exposants et des visiteurs. Plusieurs stands proposent des produits naturels dont Helpac. J'observe sans m'attarder une séance d'un rebouteux magnétiseur, une séance de massages de pieds, des échanges discrets que l'on devine très personnels... J'assiste à une deuxième conférence au cours de laquelle une sexologue explique que la relation amoureuse repose sur quatre piliers : la sexualité, le partage, la communication et l'admiration. Pour mieux comprendre j'interroge plusieurs exposants. Tous expliquent que leur pratique vise à *faire atteindre un équilibre personnel, à dénouer les tensions, à considérer que le bien-être est une harmonie d'ensemble...* L'une explicite : *mon rôle est d'aider à comprendre la cause d'un souci de santé, d'une situation de stress sans se substituer à la médecine qui, souvent, soigne les conséquences...* Une tombola avec de nombreux lots clôture la journée. Dix-huit heures : le salon se termine...



Ce premier salon du bien-être a été une réussite. Le souhait de Ghislaine Ragon est de s'entourer d'autres bénévoles au sein d'une association pour proposer plusieurs animations dans le village. Le 5 novembre, elle concrétise ce projet : une assemblée générale entérine cette nouvelle association à Auzon.



Comment est venue l'idée du salon du bien-être ?

« Tout simplement de part mon activité de praticienne Reiki et enseignante praticienne Lahochi. J'ai donc eu l'idée d'organiser un salon du bien-être dans notre petite cité d'Auzon. De plus ayant moi-même participé à plusieurs salons de ce style, j'ai pu avoir beaucoup de contacts dans ce domaine. Ces derniers ont tous répondu présents à la demande de participation au salon d'Auzon. Quarante exposants présents, de très nombreux visiteurs. La publicité a bien fonctionné. Je remercie les deux associations qui m'ont soutenue sur ce projet : Auzon toujours et Osons l'Art. Pour finir, merci aux exposants, au public et aux bénévoles qui ont accepté de me suivre. Les énergies de Gigi vous remercient. A l'année prochaine »

Des pratiques différentes

Art-thérapeute
Yoga
Soins énergétiques
et micro massage
Naturopathe
Géobiologie
Accompagnatrice
en périnatalité
Pierre lithothérapie
Créateur d'objets
énergétiques
Produits d'hygiène

Luminothérapie
Réflexologie
Psychopraticienne
Rebouteux
magnétiseur
Relaxothérapie
Energie des chakras
Thérapeute
holistique
Massage sonore
Reiki
Kinésologue
Shiatsu

Des conférences variées

Elévation spirituelle par l'équilibre des quatre éléments
Atelier automassage
Comprendre le chemin de l'âme
Atelier démonstration EFT (tapping)
Les plantes: leur origine, spiritualité et chants
La sexualité « Stop aux idées reçues »
Numérologie Humaniste

HALLOWEEN

Une fête où l'on s'amuse
à se faire peur !

Le 31 octobre l'amicale Clovis Noir a offert aux enfants et leur famille une belle fête d'Halloween : collecte de bonbons et soirée repas à la salle polyvalente.

« Un bonbon ou un sort »
Les enfants remplissent leurs seaux, leurs poches de bonbons grâce à la générosité de nombreux habitants de Chappes.

Les enfants déguisés en vampires, sorcières, zombies... ont formé un cortège joyeux pour récolter des friandises. Ils ont rejoint la salle polyvalente pour continuer à jouer entre eux jusqu'à ce que progressivement le marchand de sable les emporte. Lors de cette soirée les grands, nombreux, ont profité de l'occasion pour se déguiser et s'amuser.

Les convives ont apprécié l'animation de photographies souvenir. Beaucoup les ont montrées aux autres en les commentant avec le sourire.



*Cric ! Au menu pas de citrouille mais un délicieux aligot !
Crac ! Une fête réussie, des enfants ravis, des parents investis
Choc ! Merci pour les enfants !
Cric, crac, choc ! ...*

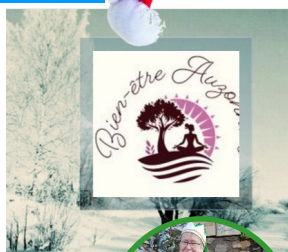


NOEL à AUZON

Noël, joyeux Noël !
Auzon a donné
deux rendez-vous
pour goûter à la magie
de Noël grâce à
l'association
des Commerçants et
l'association du Bien-Etre.

Le 15 décembre, un très beau marché de Noël a réuni de nombreux exposants. Le monde a afflué. Nombreux sont ceux qui ont pu se régaler

sur place et rapporté chez eux un petit bout de Noël. Les enfants ont pu partager de doux moments avec le Père Noël et les animations proposées. Le 21 décembre, les enfants, mais les adultes aussi, étaient attendus par des lutins et des lutines sous deux barnums transformés par une belle décoration. Au programme : vin chaud, crêpes, surprises dans une hotte, dessins d'enfants, musiques avec l'Espérance Auzonnaise, lettres au Père Noël... La secrétaire lutine a personnalisé les réponses. En souriant elle évoque un passage qui l'a émue : un enfant a demandé du bonheur autour de lui. Quel beau message !



Soirée irlandaise



Une envie de faire bouger notre bourg Auvergnat en y organisant plusieurs festivités annuelles autour de l'Art dans toute sa vastitude!!!

Voici le projet de l'association « Osons l'Art ».

Il suffit de regarder l'affiche pour comprendre le beau programme de la soirée.



Une quarantaine de personnes ont fait joyeusement vibrer le parquet avec des danses traditionnelles festives et rythmées.

Deux groupes ont distillé un répertoire de musiques et de chansons irlandaises. Deux univers pour écouter de la belle musique entre amis et proches autour d'un verre, d'une assiette. Une piste de bal pour les jambes qui trépident.

Des couleurs chaleureuses et intenses comme l'ambiance de la soirée.



Randonnée des Galoupiots

Tout au long de l'année, l'association des Galoupiots propose des ateliers et des activités aux nombreux enfants qui fréquentent son centre de loisirs ou l'accueil périscolaire. En novembre 2024, elle a innové en organisant une randonnée suivie d'un repas, ouverte à tous, petits et grands.

La journée a connu un grand succès.

Cette association gère une structure d'accueil collectif pour les enfants qui leur permet de vivre pleinement leur temps périscolaire. Elle fonctionne habituellement en semaine aussi la manifestation de ce dimanche 17 novembre est une nouveauté. Plus de cent personnes, adultes et enfants, ont parcouru les sentiers et dégusté le repas.

L'association fonctionne en autonomie pour gérer à l'équilibre les frais d'économat et de fonctionnement. L'apport de cette belle journée de partage favorisera le financement de futurs projets mis en œuvre pour les enfants. La participation des familles pourra ainsi être diminuée lors d'une prochaine sortie de découverte loin du village.

L'association remercie tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

De nombreux participants ont parcouru les sentiers et partagé d'agréables moments de convivialité.



Le repas a été préparé par Harald, le cuisinier de l'association. Il a régalé les convives.



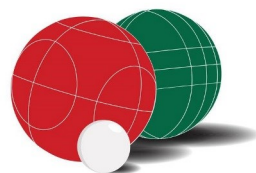
Pétanque 2024 : une année réussie



L'équipe féminine composée de Cathy Coltin, Agnès Desmaison, Francine Launay montre la voie en se qualifiant pour les championnats à Andrézieux - Bouthéon.



Suivie de **l'équipe mixte** composée d'Agnès Desmaison, Logan Laurant, Mickael Morra qui se qualifie aussi pour les championnats régionaux à Andrézieux - Bouthéon.



Et enfin **notre équipe masculine** composée de Christian Bristot, Logan Laurant et Jean Paul Nus en triplette promotion qui se qualifie également pour les championnats régionaux à St Félix en Haute Savoie.

En championnat Vétérans 3 équipes

L'équipe 1 finit première de sa poule et s'incline en 1/4 de finale. L'équipe 2 finit première de sa poule et devient championne du comité de la Haute-Loire de 2ème division emmenée par son capitaine Christian Bristot. L'équipe 3, quant à elle, finit 3ème de son championnat.



La cerise sur le gâteau c'est la victoire de la doublette vétérans Serge Thomas et Jean-Luc Roche qui est championne du comité.

Nous avons aussi participé au championnat des clubs féminins et masculins Et c'est l'équipe du capitaine Pierre Vidal qui finit première de sa poule et participe aux phases finales.



Les bons résultats de nos joueuses et joueurs font que la Pétanque Auzonnaise se classe 7ème sur 70 clubs en Haute Loire.

Association ADMR

L'ADMR est une association dont le but est d'apporter une aide à domicile pour tous les âges. Elle compte 94 000 salariés et 81 000 bénévoles. Le réseau est présent sur l'ensemble du territoire. Nous vous proposons de mieux connaître l'association ADMR de Sainte-Florine.



Les salariés et bénévoles accompagnent des personnes pour lesquelles des besoins ont été identifiés. Ils coconstruisent avec elles un accompagnement personnalisé. Ils sont à l'écoute de ces bénéficiaires pour trouver une solution adaptée et évolutive. Organisés en équipes solidaires de proximité, ils cordonnent le suivi de leurs dossiers et partagent leurs expériences.

Le territoire des 25 salariés et 6 bénévoles est Sainte-Florine, Frugères les Mines, Vergongheon, Vézézoux et Auzon.

Plusieurs interventions s'articulent : « visite de courtoisie » pour créer un premier dialogue, « visite de mise en place » pour mesurer les besoins réels, « accompagnement ciblé ».

L'association recherche des bénévoles pour les visites de courtoisie en fonction de leur disponibilité.



Une liste non exhaustive des aides

- Gardes d'enfant à domicile
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire
- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas, transport accompagné,
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort, aides suite à un retour d'hospitalisation
- Actions de prévention et d'éducation

thérapeutique

- Diagnostic et aménagement de l'habitat
- Aide aux aidants (accueils de jour, plateformes de répit, café des aidants,...)
- Diagnostic des besoins à domicile, recommandations, coordination et aide administrative
- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage

Plusieurs bénévoles racontent leur expérience.

Chacune parle de son expérience au sein de l'ADMR. Plusieurs ont connu l'association par hasard ; certaines ont souhaité prolonger leur vie professionnelle déjà engagée à l'aide à la personne, d'autres se préparent à une retraite active dans un bénévolat permettant d'être sur le terrain pour être utile. « *Moi j'ai connu l'ADMR grâce à Marie-Claude, explique Christine. Ayant perdu mon mari, je ne voulais pas rester seule. Je ne savais pas que c'était beaucoup dans l'humain. C'est enrichissant.* » Chacune insiste sur leur rôle d'accompagnement social, personnalisé et vigilant.

- *On s'occupe de la personne avant toute chose. Parfois nous sommes les seuls contacts humains que rencontrent certaines personnes.*

- *Le plus important c'est quand on se rend compte que nous apportons du bien-être et un mieux-vivre. Là c'est gagné. En effet il faut parfois plusieurs semaines avant d'être acceptée surtout si la demande vient initialement de la famille. En fait on s'approprie mutuellement.*

- *Quand on remplit le document d'évaluation des soins, on fait passer le message avec humour.*

- *Avant de rencontrer la personne je souhaite savoir si la demande vient de celle-ci ou de la famille. Les premiers liens ne se nouent pas de la même façon.*

- *Si une personne souhaite des renseignements, ce sera avec plaisir. Ainsi, dernièrement une personne de Chappes nous a signalé qu'un ami éprouvait des difficultés. Nous avons, bien sûr avec son accord, établi un premier rendez-vous.*

- *C'est tout une chaîne solidaire.*

L'accompagnement nécessite de vrais gestes professionnels.

Avant toute implication auprès des personnes, un accord du médecin ou de l'assistance sociale est nécessaire.

Une formation AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) régulière permet de réagir efficacement en cas de difficulté rencontrée.

Une formation aux pathologies liées à l'âge facilite l'observation et le rôle de vigilance.

Un cahier de liaison est renseigné par le bénéficiaire et tous les intervenants : il garantit la cohérence de l'aide et la mémoire de celle-ci.

Une vingtaine de personnes à Auzon bénéficient de l'aide apportée par l'association ADMR.

Trois bénévoles de notre village sont personnes ressources :

- Marie-Claude Wébert, présidente ADMR de Sainte-Florine
- Véronique Briat, trésorière ADMR
- Christine Mathieu

**ADMR
Sainte-Florine**

1 rue Pasteur
43250 Sainte Florine
04 73 54 06 23

Info.steflorine@fedee43.admr.org

ETAT CIVIL Septembre 2024 / janvier 2025

Décès

- Francis TACCONI
- Guy MEGE

7 septembre
11 novembre

Les chats : que dit la loi ?

La mairie est, plusieurs fois par an, sollicitée par des habitants pour réguler la population des chats « errants ». La municipalité s'appuie sur la législation pour répondre à cette situation qui peut s'avérer très problématique en cas de prolifération. La lecture des textes de lois montre que la solution se trouve dans un partage des responsabilités de chacun.

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) **interdit le nourrissage des chats errants** sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3^{ème} classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

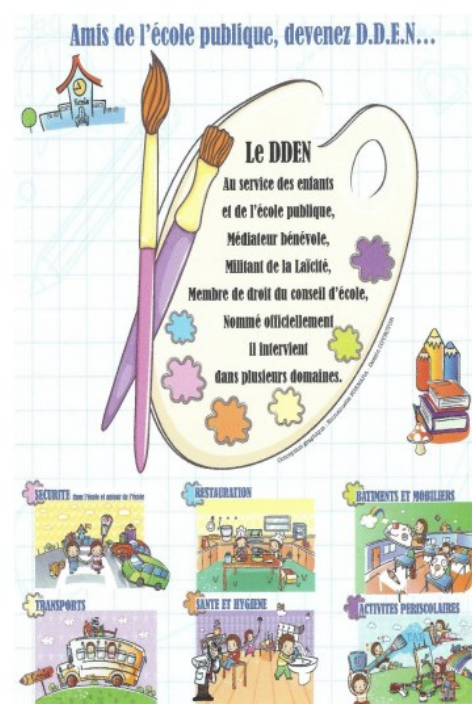
Toutefois, il convient de **distinguer les chats errants des chats identifiés et stérilisés** qui circulent librement, en accord avec les dispositions de l'article L.221-27 du Code Rural. Ces chats, bien qu'ils soient sauvages ou semi-sauvages, entrent dans la catégorie des « chats libres » et sont considérés comme des **animaux domestiques**.

Les dispositions de l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) attribuent au maire un pouvoir de police particulièrement large puisque celui-ci a pour devoir « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ».

Obligation des maires en ce qui concerne les chats errants : Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

La commune a un partenariat avec la SPA qui, moyennant une participation financière, mène des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. Elle recueille les chats de moins de trois mois. La stérilisation est un acte de protection animale en empêchant notamment la propagation de maladies et en limitant les populations. Saviez-vous qu'un couple de chats peut engendrer 20 000 descendants en 4 ans. Aussi si la stérilisation des chats errants est essentielle, celle des chats domestiques l'est tout autant pour éviter la surpopulation féline.

Les Délégués de l'Éducation Nationale : des partenaires ressources de l'école...



Les DDEN sont des bénévoles, issus de tout milieu socio-professionnel. Ils sont nommés par l'Inspecteur d'Académie (Directeur des services de l'Éducation Nationale) sous l'autorité du Préfet. Ils sont ainsi officiellement mandatés par l'État pour assurer leur mission.

Le DDEN est un(e) AMI(E) de l'école publique et membre de droit du conseil d'école.

Il facilite les relations entre l'école, la municipalité et les partenaires du système éducatif.

Le/la DDEN visite régulièrement l'école. Il veille et participe au confort matériel et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur sécurité au sein d'une école publique toujours plus accueillante et efficace.

Le DDEN témoigne de son attachement au principe de laïcité, fondé sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres. Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur où l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen.

Si vous êtes séduit(e), intéressé(e), motivé(e) pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par courriel auprès de l'Union départementale des DDEN de Haute Loire : uniondep43@gmail.com

L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !

Monsieur Sam Agasse



*Y'a pas de lumière dans la rue, ça c'est sûr !
Mais la faute à qui ?
T'as beau râler tout le temps, c'est pas
pour ça qu'elle reviendra la lumière !
Tu crois que la mairie se tourne les pouces !
Tu crois faire mieux qu'elle !
Rôle plutôt contre celui
qui a tout vandalisé !!!*

A l'heure du « tout numérique », la communauté de communes propose des ateliers gratuits avec un double objectif : réduire la fracture numérique et créer du lien social.

Premier cours début octobre à Auzon : huit personnes se retrouvent avec le souhait partagé de devenir autonomes face à l'outil numérique.

Cette première séance vise à apprendre à transférer des photographies de son téléphone sur l'ordinateur et vice versa. Le médiateur culturel a constaté des niveaux très disparates aussi il proposera en fin de séance de scinder le groupe en deux pour répondre plus finement aux besoins. La patience est le maître mot dans l'apprentissage de l'informatique. Il faut avancer progressivement pour se familiariser avec l'environnement de travail. Il faut rassurer face à ce monde du digital qui peut paraître très complexe à utiliser voire perçu comme un espace de pièges et d'arnaques. Comme le répètent les participantes, il est difficile d'échapper à l'informatique au quotidien. Leurs remarques soulignent leur motivation et le rôle important de ces ateliers. « *J'ai réussi à faire ma déclaration d'impôts mais j'ai besoin d'apprendre à faire d'autres démarches* », « *J'ai réussi avec de l'aide à transférer les photographies mais il faudra que je m'entraîne pour ne pas oublier.* », « *Vivement que j'apprivoise cet ordinateur.* ».



CREATION DU « COFFRE A HISTOIRES »

Depuis plusieurs années Christina Médani a posé ses valises de conteuse dans notre village avec sa compagnie « la Lune Bleue ». En octobre dernier, elle a concrétisé un projet très important pour elle : créer une association de conteurs bénévoles.

Dans quel but ? Accompagner régulièrement les enfants des écoles du territoire sur les chemins des contes traditionnels.

Pourquoi ce choix ? Ces histoires ont traversé le temps, elles font partie de notre patrimoine et sont des fenêtres ouvertes sur la vie. Ces moments de partage entre conteurs et enfants sont des moments privilégiés pour aider à mieux grandir.

Christina propose à tous ceux qui auraient envie de s'initier à l'art de conter de la rejoindre. La formation des conteurs se fera au sein de l'association « **Le coffre à histoires** ». Elle a commencé en ce début d'année 2025.

L'an passé, les enfants de l'école d'Auzon ont découvert l'univers de conteuse de Christina. Raconter des histoires n'est pas la seule spécialité de Christina, elle en écrit aussi et les met en scène. Cette année scolaire, les enseignantes de l'école d'Auzon l'ont sollicitée pour initier leurs élèves au théâtre. Elle va ainsi guider chaque classe pour créer sa propre histoire et la jouer tous ensemble.

De beaux projets pour stimuler l'imagination et l'écoute de l'autre !

M. René Baubet se souvient...

Quand je regarde vivre mon quartier, là au cœur des faubourgs, je repense à l'animation d'autrefois qui a disparu et s'est transformée. En 1950 Auzon était un gros bourg agricole avec dix foires par an de mars à décembre. Chaque date très précise était un rendez-vous attendu. Les animaux occupaient l'essentiel. Mais les vétérinaires ont fait fermer les foires à cause du piétin du mouton et de la fièvre aphteuse. Vers les pompiers se trouvait la bascule à cochons. Les volailles et les moutons étaient pesés le long des ruisseaux. Quant aux vaches et chevaux la bascule était sur la place de la Barreyre. Cela attirait beaucoup de monde. Le village avait aussi plusieurs fêtes : la fête à Chappes à Pâques, la fête des fleurs et ses chars fleuris, le bal rétro, la fête patronale... On comptait 28 à 30 cafés : chez Vidal, Boyer, route de la Taupe, vers la collégiale, deux à Chappes, deux à Lugeac, un au pont d'Auzon qui avait une pompe à essence... La seule distraction à

cette époque c'était le contact entre les gens. C'était très vivant. Quand arrivait le vendredi on se retrouvait pour passer du temps ensemble et faire la fête avec ce qu'on avait. On mangeait ensemble. Il y avait beaucoup d'entraide entre les mineurs. Ils travaillaient en postes, les trois huit. Quand la Taupe a fermé en 1964 cela a été la fin d'une époque. Quand j'étais jeune, mon terrain de jeu était en haut de la place Barreyre sur la côte Meunière. A la ville haute les familles avaient beaucoup d'enfants. A la place de la boucherie qui est devenue par la suite un restaurant se trouvait l'école primaire privée de garçons, l'école Saint Joseph. En 1947/1948 elle a fermé, il y avait dix élèves.

J'ai vécu plusieurs années loin d'Auzon. Quand je suis revenu, j'ai constaté que l'animation s'est transférée vers la salle polyvalente. Sans ses commerces, ses rencontres entre tous les voisins, mon quartier ne connaît plus l'animation de ma jeunesse.